



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mars 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mars 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Mars 1999

**Action de promotion et de communication 'Jeux Intervilles de Guy Lux'  
Convention entre la CCN et la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques  
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc  
DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal  
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-  
Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.  
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99142

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 1999**

**Direction Générale**

**Action de promotion et de communication 'Jeux Intervilles de  
Guy Lux' Convention entre la CCN et la Ville de Niort**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Communauté de Communes de Niort ainsi que la Ville ont décidé de mettre en place une opération de promotion et de communication pendant la Foire Exposition de Niort en accueillant les jeux "Intervilles de Guy Lux".

Les différentes équipes participantes à cette animation seront issues des communes de la Communauté de Communes de Niort. Celle-ci se charge donc, en lien avec les communes, de présenter les équipes nécessaires (16) au bon déroulement des jeux.

L'organisation générale de cette manifestation est confiée à la Ville de Niort.

La Communauté de Communes de Niort versera à la Ville de Niort une participation correspondante de 100 000 F. TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention Ville de Niort/Communauté de Communes de Niort
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à la signer.

*(M. Bernard BELLEC, Président de la Communauté de Communes de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)